

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION



TRITOUR
TRIATHLON DE **TOULON**

3ème ÉDITION EN 2025

SOMMAIRE

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION SPORTIVE

« *TriTour - Triathlon de Toulon* »

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| 1. INTRODUCTION | 3 |
| 2. DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES | 3 |
| A. Les tarifs et formats | 3 |
| B. Les équipements des compétiteurs | 4 |
| C. Les inscriptions | 5 |
| D. Respect des autres | 5 |
| E. Assurance | 6 |
| F. Le droit à l'image | 6 |
| 3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES | 7 |
| A. Retrait des dossards et bracelets | 7 |
| B. Chronométrage | 8 |
| C. Départ et arrivée de course | 8 |
| D. Classement et remise des prix | 9 |
| E. Programme | 10 |
| 4. DISPOSITIONS LIÉES AU SITE | 10 |
| A. Protection de l'environnement | 10 |
| B. Données météorologiques | 11 |
| 5. ANNULATION ET REPORT | 11 |

1. INTRODUCTION

En s'inscrivant au Triathlon de Toulon, les participants s'engagent à respecter la réglementation sportive 2025 régie par la FFTRI .

L'événement « *TriTour - Triathlon de Toulon* » est organisé par l'association toulonnaise ASPTT Toulon Natation.

Cette manifestation sportive est un triathlon aux formats S et M individuel.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non dans une fédération sportive. Les participants licenciés à la FFTRI en cours de validité (2024-2025), devront présenter la licence en lieu et place du certificat médical (ou formulaire de santé).

Les participants non licenciés devront s'affilier à la FFTRI avec le pass compétition ainsi qu'un formulaire de santé rempli et signé en lieu et place du certificat médical.

2. DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

A. Les tarifs et formats

| | S | | | M | | |
|------------|------------------------------|------------------------------------|---------------------------|------------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| | <i>Jusqu'au 31/12/24</i> | <i>Du 01/01/25 au 31/03/25</i> | <i>Après le 01/04</i> | <i>Jusqu'au 31/12/24</i> | <i>Du 01/01/25 au 31/03/25</i> | <i>Après le 01/04</i> |
| Individuel | 29€ (-15%) | 35€ | 45€ | 46€ (-15%) | 55€ | 65€ |

Pour cette troisième édition, 2 formats sont au programme :

- **Format S**

La course individuelle est ouverte à tous, à partir de 16 ans ou personnes nées en 2009 inclus et jusqu'à 99 ans (1926)

Le départ est donné le dimanche 20 avril à 8h15. Il aura lieu à l'Anse des Pins au Mourillon (Toulon), au pied du Centre Sportif Municipal des Plages (CSMP).

Temps limite : 2h30

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Tarif : 35€ puis 45€ après le 31/03/25 + 5€ de Pass compétition pour les non-licenciés.

Distances : natation 750 m, vélo 23,7 km et course à pied 4,91 km

- **Format M**

La course individuelle est ouverte à tous, à partir de 18 ans ou personnes nées en 2007 inclus et jusqu'à 99 ans (1926)

Le départ est donné le dimanche 20 avril à 08h00. Il aura lieu à l'Anse des Pins au Mourillon (Toulon), au pied du Centre Sportif Municipal des Plages (CSMP).

Temps limite : 4h30

Tarif : 55€ puis 65€ après le 31/03/25 + 20€ de Pass compétition pour les non-licenciés.

Distances : natation 1500 m, vélo 39,5 km et course à pied 9,82 km

B. Les équipements des compétiteurs

Les participants doivent posséder leur matériel personnel, propre au triathlon. Nous proposons un système de location pour le vélo, la combinaison néoprène et la trifonction, sur réservation lors de l'inscription.

- **Natation**

Le port du bonnet est obligatoire. **Attention, prenez votre bonnet, celui-ci n'est pas fourni par l'organisateur**, mais vous aurez la possibilité d'en acheter un sur le village. Les palmes et autres objets sont interdits durant l'épreuve.

Les lunettes et les cagoules sont autorisées (sous réserve de décision arbitrale le jour de la manifestation).

Les chaussettes de natation, les gants et les chaussons sont interdits. Les pieds et les mains doivent être découvertes.

La sécurité sera assurée par des sauveteurs diplômés (BNSSA et PSE1), des kayaks et la SNSM. Les coureurs arrivant après le départ de l'épreuve ne sont pas autorisés à continuer la course.

Le port de la combinaison sera décidé en fonction de la décision du corps arbitral le jour de la manifestation. Toutefois à cette période de l'année, elle sera très probablement obligatoire.

- **Cyclisme**

Le port du casque à coque est OBLIGATOIRE (homologué CE). Pas de départ de concurrents sans casque, dossards dans le dos (bas des reins), plaque de vélo à l'arrière. Interdiction de rouler dans le parc à vélo.

Le DRAFTING (aspiration) est INTERDIT.

La sécurité sera assurée par des signaleurs chevronnés, la Protection Civile et la Police Municipale. Les routes seront fermées pour l'événement de 8h00 à 10h30.

- **Course à pied**

Dossard sur le ventre.

Le port du dossard est obligatoire.

C. Les inscriptions

Pour tous les participants, l'inscription et le paiement des engagements se font uniquement en ligne sur la plateforme du chronométreur via le site de la manifestation : www.triathlondetoulon.com

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 23 décembre 2024 sur le site internet. Clôture des inscriptions le 17 avril 2025.

Pas d'inscription sur place.

D. Respect des autres

L'ensemble des participants s'engage à respecter et à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, le comité d'organisation, les arbitres, les spectateurs et toutes les personnes engagées, avec respect et courtoisie, tout au long de la course. Tous les participants s'engagent à respecter ce présent règlement.

Tous les compétiteurs engagés sur les courses s'engagent à ne pas user d'artifices ni de tricheries pour obtenir le succès. Rester digne dans la victoire comme dans la défaite. Aider chacun par leur présence, leur expérience et leur compréhension.

Les compétiteurs ne doivent pas se gêner avant, pendant et après la course. Toute obstruction, gêne, ou geste malveillant envers une personne tiers ou un coureur, constaté au départ ou pendant la course entraînera une disqualification de la course. Les concurrents

doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles, organisateurs, juges et arbitres, personnel du service de sécurité). Tout manquement constaté par l'un ou l'autre des organisateurs sera immédiatement sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à toute prochaine épreuve.

Au sein de la zone de course, du village partenaire et des zones d'animation, l'ensemble des participants, grand public et accompagnateurs, s'engagent à respecter les intervenants et tout autre personne.

E. Assurance

Responsabilité civile : L'organisation a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la FFTRI. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement. En cas de blessures, accidents, voire de décès d'un participant ou de dommage causé au matériel durant l'épreuve la responsabilité de l'organisateur ne pourrait être engagée d'aucune manière que ce soit.

Domage matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, et ce, même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Assurance individuelle accident : l'organisation recommande à tous les participants qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, de souscrire à une assurance individuelle accident.

F. Le droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leur ayant droit tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation « TriTour - Triathlon de Toulon » sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Les organisateurs et les prestataires se réservent également le droit d'utiliser l'image des participants à des fins de promotion des éditions prochaines ou toutes autres manifestations.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leur nom, prénom et adresse (triathlondetoulon@gmail.com).

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

A. Retrait des dossards et bracelets

Le retrait des dossards et des puces se fera sur le parking de l'Anse Tabarly, au sein du village de course.

- Samedi 19 avril 2024 : Format S et M : 14h00 à 18h00.

Le retrait du dossard le samedi est fortement recommandé pour fluidifier les accès au parking pour le dimanche.

- Dimanche 21 avril 2024 : Format M et S : 6h00 à 7h30.

Le retrait du dossard le samedi est fortement recommandé car le timing des retraits des dossards le dimanche est relativement court !!

Une pièce d'identité en cours de validité pourra vous être demandée.

Si vous ne les avez pas remis lors de votre inscription, veuillez présenter obligatoirement :

- Votre licence en cours de validité pour la saison 2025
- OU**
- Votre pass compétition **avec** formulaire Info Santé (FIS) signé

+ pour les mineurs : l'autorisation parentale

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Tous les participants se verront marqués de leur numéro de dossard avec un feutre à l'entrée du parc à vélo.

Chaque puce non rendue devra être payée par le participant (8€ HT).

B. Chronométrage

Tous les formats de la « TriTour - Triathlon de Toulon » sont sous chronométrage électronique réalisé par la société *Time Pulse*.

Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils aient franchi l'arche d'arrivée à la condition impérative qu'ils soient toujours en possession du bracelet à puce électronique.

La perte du bracelet entraînera la disqualification du concurrent.

Un pointage sur le parcours vélo sera mis en place pour compter le nombre de tours effectués pour chaque format.

C. Départ et arrivée de course

Les participants sont tenus d'être présents lors du briefing de l'arbitre. Le responsable de la sécurité indiquera à cette occasion les consignes à respecter par les participants. L'éventuelle modification du parcours sera précisée lors de cette réunion. Celle-ci se déroule 15 à 30 minutes avant le départ. Il sera tenu aux participants de se présenter, donc 15 à 30 mn avant le départ officiel de la course. Les compétiteurs devront s'échauffer avant le briefing de la course.

À l'appel du directeur de course, tous les participants se regrouperont derrière la ligne de départ, matérialisée par une ligne fictive au niveau de la zone de départ. Le départ a lieu sur la plage, comme indiqué par le directeur de course.

Les coureurs arrivant après le départ de l'épreuve ne sont pas autorisés à prendre le départ de la course.

Le départ se fera au commandement du Starter. Il n'y aura pas de faux départs, le non-respect des instructions du directeur de course pourra donc entraîner la disqualification. Toute obstruction ou brutalité entraînera la disqualification du participant. Toutes les autres mentions de disqualification sont citées à la partie « respect des autres ».

Les limites de temps s'appliquent comme suit, à partir de l'heure du départ :

- Format S : 2h30
- Format M : 4h30

Tout participant qui dépasse ce temps maximal, ou qui, au regard de la distance restante à parcourir, est susceptible de le dépasser, sera arrêté. Il sera classé parmi les forfaits de l'épreuve (DNF).

L'ensemble des parcours sont consultables sur le site <http://www.triathlondetoulon.com>

L'ensemble des parcours sont soumis à modification par le comité d'organisation.

En cas de difficulté et d'abandon volontaire, les concurrents pourront demander à être embarqués sur le kayak de sécurité le plus proche ou la voiture balai.

Le directeur de course ou son adjoint pourront, s'ils jugent qu'un participant est en danger, le faire embarquer sur un kayak de sécurité ou la voiture balais, même contre sa volonté.

Toutes les consignes données aux participants devront être respectées avant, pendant et après les épreuves.

D. Classement et remise des prix

Un classement Dames et Messieurs sera réalisé pour chaque format selon les catégories indiquées.

Les catégories récompensées sont les suivantes (hommes et femmes) :

- 3 premiers scratches
- Sénior 1 : 20/24 ans
- Sénior 2 : 25/29 ans
- Sénior 3 : 30/34 ans
- Sénior 4 : 35/39 ans
- Vétéran 1 : 40/44 ans
- Vétéran 2 : 45/49 ans
- Vétéran 3 : 50/54 ans
- Vétéran 4 : 55/59 ans
- Vétéran 5 : 60/64 ans
- Vétéran 6 : 65/69 ans

Toutes les cérémonies protocolaires se tiendront au sein de la zone de course.

La cérémonie Protocolaire se tiendra sur le Village :

- Format S et M : 13h00 - Dimanche 20 avril 2025

Les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents sur le podium.

E. Programme

SAMEDI 19 AVRIL 2025

13h30 : ouverture du village
14h00-18h00 : retrait des dossards
18h00 : fermeture du village

DIMANCHE 20 AVRIL 2025

06h00-07h30 : retrait des derniers dossards

Format S et M

06h30-08h00 : ouverture du parc à vélo

07h45 : briefing arbitre format M

08h00 : départ format M

08h00 : briefing arbitre format S

08h15 : départ format S

10h45 : temps limite **format S (2h30)**

12h30 : temps limite **format M (4h30)**

13h00 : Remises des prix format M et S

11h30-13h30 : ouverture du parc à vélo

16h00 : fermeture du village / fin de l'événement

4. DISPOSITIONS LIÉES AU SITE

A. Protection de l'environnement

L'événement « *TriTour - Triathlon de Toulon* » se déroule en milieu naturel dans la mer Méditerranée, au sein de la rade de Toulon et sur le littoral métropolitain.

Les organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver. Aucun jet de débris dans la mer, sur la plage ou sur la route ne sera toléré.

Les concurrents qui emportent avec eux leur ravitaillement, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées, devront impérativement rapporter les emballages et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.

Tout concurrent qui sera observé en train de jeter dans la nature un quelconque objet ou déchets sera immédiatement disqualifié et interdit de participer à toute autre épreuve sur la journée.

Les organisateurs s'engagent à limiter au maximum leur impact environnemental et à proposer des solutions éco-responsables aux participants. L'ensemble des partenaires et le comité d'organisation s'engagent à sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement.

B. Données météorologiques

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- o Adapter les épreuves, en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses
- o Supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires

La décision d'annuler l'une ou l'autre des épreuves ou de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques peut être prise à tout moment par les organisateurs.

5. ANNULATION ET REPORT

Toute inscription étant ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'erreur d'inscription, d'empêchement pour raison médicale, d'indisponibilité etc.

Aucun transfert d'inscription (à une autre personne) n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'évènement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure (y compris conditions météorologiques difficiles) ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation aucun remboursement ne sera effectué. Le report sur une autre édition sera proposé.